

Annexe IV

**Le ministre des Affaires étrangères à Monsieur du Halgouët, chargé d'affaires
de la République française à Athènes
Paris le 22 octobre 1913**

Le chargé d'affaires de Bulgarie à Paris m'a signalé, sur l'ordre de son gouvernement que plus de 1 000 Bulgares originaires de Lerina, Kostour, Vodéna et Salonique, arrêtés par les autorités helléniques au cours de la guerre balkanique, sont toujours retenus en prison.

Ces Bulgares, prêtres, maîtres d'école et commerçants sont tous des gens âgés, dont le seul crime serait d'être de nationalité bulgare et de relever de l'exarchat.

M. Nikyphoroff me prie d'interposer les bons offices du gouvernement de la république en vue de faire cesser une situation aussi pénible pour ces malheureux auxquels on ne saurait reprocher d'avoir commis un délit quelconque et dont le maintien en captivité, ajoute-t-il, est d'autant moins compréhensible que le gouvernement bulgare a déjà ordonné la mise en liberté de tous les Hellènes qui, à des titres divers, avaient été arrêtés pendant la crise balkanique.

Je vous serais obligé de faire auprès du gouvernement hellénique les démarches nécessaires en vue de répondre aux demandes du gouvernement bulgare.

AMAE FAA A 288, n. 468, 22/10/1913